

Hervé DUBOST-MARTIN

A

Madame Valentina Hina CROSS
Mataeia – TEVA I UTA
Polynésie française

Madame,

Vous avez tenu récemment avec insistance des propos diffamatoires à mon endroit, auprès de multiples médias de Tahiti.

Après des premières sorties tonitruantes, notamment lors d'un débat radiodiffusé révélateur de vos incohérences et de votre partialité, vous avez récidivé il y a quelques jours en marge d'une conférence de presse politique (!), en portant à nouveau des accusations grotesques de tentative de corruption, accompagnées d'une présentation tronquée de l'historique des conflits qui vous ont opposée au syndicat Secosud dans les années 2009-2013, conflits dont je m'étais trouvé partie prenante bien malgré moi.

Ces attaques initiées fin avril visaient aussi d'autres personnes physiques ou morales, au nom desquelles il ne me revient pas de parler. Je vous interpelle en mon seul nom personnel, pour la part de vos injures publiques qui atteignent à mon honneur, en lien avec mes responsabilités de PDG de l'EDT entre 2007 et 2015.

Je prends aussi en compte les écrits d'un site de propagande sur les réseaux sociaux, qui reprennent vos thèses et injurient les mêmes personnes, dont moi-même. Les deux principaux contributeurs se cachent derrière un masque de roquet ou de bouffon pour lancer leurs calomnies, mais il est aisé d'y reconnaître vos maîtres à penser (vos fameuses « mains invisibles »...), alors que le troisième principal contributeur est l'un de vos proches. Leurs diffamations se nourrissent des vôtres, et la collusion dans la médisance fait peu de doute.

Devant tant d'invectives et de mauvaise foi, je vous répondrai d'abord que je déteste la corruption (comme je déteste la grossièreté et la calomnie), et que je démens fermement avoir jamais engagé quelque démarche de cette nature, tant à votre égard qu'à l'égard de qui que ce soit... Vos accusations sont inconsistantes et ridiculement tardives, plus de 4 ans après ma dernière lettre ouverte (à laquelle vous n'avez jamais répondu...), et 18 mois après mon départ de Tahiti...

Pensant que je serais maintenant trop loin pour vous répondre, vous avez donc attendu 2016 pour inventer une nouvelle histoire, dont personne ne peut comprendre pourquoi, si c'était vrai, vous ne l'auriez jamais évoquée au cours de nos polémiques antérieures des années 2010 / 2013...

Pire encore, pour donner un vernis de vraisemblance à vos mensonges, vous échafaudez, des années après les faits allégués, un amalgame artificiel et odieux entre deux circonstances totalement indépendantes :

- **d'une part, les querelles judiciaires que vous aviez cherchées au syndicat Secosud (où vous siégiez pourtant à l'époque) entre 2009 et 2013 ;**
- **d'autre part, l'engagement historique d'EDT pour le Va'a, qui avait pris un nouvel élan sous ma Présidence, avec de nombreux projets pour la promotion de la discipline.**

Dans ce cadre, j'avais noué notamment des collaborations avec votre frère Rony Ebb, pour qui je conserve d'ailleurs respect et amitié. Il n'est pas rare au Feñua de fréquenter pour des raisons totalement indépendantes deux membres d'une même famille, et l'on peut être en conflit avec l'un et en excellents termes avec l'autre... En l'occurrence, vos mauvaises querelles n'ont jamais eu la moindre influence sur mes relations avec votre frère, dont le club Mataiea Va'a est, de longue date, un partenaire du parcours qui a mené EDT Va'a au tout premier rang de la discipline.

Vous vous donnez une importance que vous n'avez jamais eue, en inventant que vos manœuvres contre le Secosud auraient pu en quoi que ce soit influencer nos ambitions et projets, à Mataiea ou ailleurs. En salissant faussement cet engagement et cette camaraderie, vous n'insultez pas seulement l'EDT et moi-même, mais aussi votre propre famille, et tous ceux, bénévoles ou entreprises, qui donnent de leur temps et de leurs moyens pour offrir des perspectives sportives et professionnelles à la jeunesse polynésienne, en particulier à celle issue de milieux modestes.

Cette mise au point étant faite, je vous rappellerai quelques autres vérités, quant à l'histoire ancienne de votre opposition permanente aux délibérations majoritaires du Conseil du Secosud...

Depuis 2008, vous étiez membre de ce Conseil, et à ce titre parfaitement informée des débats, des études menées, de l'audition de concurrents potentiels, de l'évaluation d'une reprise en régie, des négociations avec l'EDT, qui avaient précédé la délibération de août 2009, par laquelle le conseil du Secosud ratifiait à une large majorité (sans aucune voix contre, même pas la vôtre...) un avenant 5 au contrat de concession, qui fut signé en septembre 2009. Cet avenant permettait de fait une augmentation rapide et pérenne des budgets d'extension des réseaux, et de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables. Ces avancées favorables à l'intérêt général ont été gelées depuis déjà 7 ans par vos procédures contentieuses, alors que vous n'aviez même pas siégé pour vous opposer au vote de la délibération...

EDT n'a jamais eu peur de la concurrence. Ce n'est pas de son fait si l'électricité de réseau est un domaine exigeant, et si les deux dernières plus grandes réalisations concurrentes, la fumeuse Tamaraa Nui et les éoliennes rouillées de Makemo, furent des désastres techniques et financiers retentissants, qui donnent à réfléchir à quiconque se soucie de l'intérêt général.

Le scandale de Makemo est d'ailleurs toujours d'actualité, et vous devriez vous sentir concernée en tant que Présidente de la Commission de l'Energie. Il est donc très surprenant de ne jamais vous entendre à ce sujet, même quand la question vous est posée, comme ce fut le cas il y a quatre mois dans le débat radio déjà évoqué... Il y a pourtant matière à commentaires : production renouvelable nulle, installations éoliennes à l'état de déchets après avoir tourné au mieux quelques années, service à la population catastrophique, gaspillage d'argent public... (je n'écris là rien d'autre que ce qui est déjà notoire, et a été publié dans la presse)

Dans le même temps, vous revendiquez haut et fort votre proximité familiale et votre amitié "de 37 ans" avec un acteur historique du secteur de l'énergie, promoteur central des deux opérations précédemment évoquées de Tamaraa Nui et Makemo (ainsi que de Marama Nui, dont votre propre père fut longtemps le Président, jusqu'en 2000¹). Si cet homme d'affaires a toutes vos grâces, inversement vous ne vous adressez jamais à l'EDT ou à ses dirigeants autrement que par des invectives ou des calomnies...

¹ On peut d'ailleurs se féliciter, 35 ans après la première production dans la Vaite, de la réussite de Marama Nui, qui produit toujours plus de 90 % des Energies Renouvelables de Polynésie française, ce qui est à l'honneur tant de ses promoteurs initiaux (en l'occurrence bons visionnaires), que de l'EDT, qui a sauvé l'entreprise de la faillite il y a 16 ans, en y engageant un indispensable nouveau cycle massif d'investissements, pour sécuriser dans la durée son exploitation. (EDT est toujours restée par contre totalement à l'écart des deux opérations Tamaraa Nui et Makemo...)

Ce parti-pris assumé démontre a minima un manque total d'objectivité de votre part, ce qui est bien sûr votre droit en tant que personne, mais est indigne de vos fonctions de Présidente de la Commission de l'Energie. Ceci soulève aussi la question, éthique et juridique, d'une présomption de conflit d'intérêts, et de sa compatibilité avec vos fonctions précédemment citées.

Vous devriez en particulier répondre aux questions suivantes, dont les premières vous ont déjà été posées publiquement il y a des années, mais restent à ce jour sans réponse de votre part :

- qui a payé les avocats des procédures judiciaires que vous aviez intentées au nom de la commune de Teva I Uta, dont vous étiez alors Maire, contre le Secosud, dans les années 2009 - 2013 ? Était-ce l'homme d'affaires précédemment cité ?
- pourquoi avez vous obstinément refusé à votre conseil municipal d'alors tout débat sérieux sur ces actions contentieuses (menées pourtant prétendument au nom de la commune !), ce qui vous a valu une injonction du Tribunal administratif ?
- que pense Mme la Présidente de la Commission de l'énergie de la qualité et du coût du service public sur l'île de Makemo ? La réalisation éolienne à-t-elle justifié les aides publiques importantes dont elle a bénéficié ?
- pourquoi insulter toujours l'EDT et ses dirigeants, alors que cette entreprise respecte ses contrats, et que le secteur a déjà subi 10 audits (!) ces dernières années, dont tous ont reconnu la qualité du service, et aucun n'a jamais pu établir que les tarifs polynésiens ne seraient pas compétitifs ?... Bien au contraire, toutes les comparaisons internationales sérieuses démontrent un bon rapport qualité prix des prestations de l'EDT en Polynésie française, par comparaison tant aux îles du Pacifique qu'aux Départements français d'Outre-Mer (en retraitant évidemment de la CSPE pour ces derniers...).

Que vous vouliez ou pas répondre à ces questions, j'espère au moins après cette mise au point ne plus entendre d'injures publiques insensées de votre part.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations.

Hervé DUBOST-MARTIN
Président de l'EDT de mars 2007 à mars 2015
Paris, le 26 septembre 2016

